



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 6 décembre 2021 par le Ministre-Président du Gouvernement wallon sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'relatif à la Cellule audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens et abrogeant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 février 2002 relatif à la cellule audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens', portant le numéro 70.626/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 5 janvier 2022 conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.